

#21
ÉTÉ
2022

le journal
d'informations
municipales

VIVRE MIEUX

Charvieu-Chavagneux



DOSSIER VOILÀ L'ÉTÉ! p.14

VIE DE LA COMMUNE

HALL 22
UN NOUVEAU COMPLEXE
MULTI-ACTIVITÉS À LA GARENNE
P. 5

DE NOUVEAUX LOCAUX
POUR LE CENTRE DE LOISIRS
À L'ESPACE CHARLES DE GAULLE
P. 8

ROSITA FÊTE SES 40 ANS
LE FOLKLORE PORTUGAIS
À L'HONNEUR
P. 19

CHARVIEU-CHAVAGNEUX EN IMAGES



1

2



2



3



4

- 1 Fête de la Saint-Boyon à Chavagneux
- 2 Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école Alphonse Daudet
- 3 Fête des Mères et des Pères du club de la retraite active à l'espace Gauthier
- 4 Commémoration du 8 Mai 1945



**Journal
d'informations
municipales de
Charvieu-Chavagneux**

**Mairie de
Charvieu-Chavagneux**

Directeur
de la publication
Gérard Dézempte

Photos
Mairie de Charvieu-
Chavagneux /
iStock

Réalisation graphique
& Mise en page
Pagina communication

Impression
**ICA - Imprimerie
Courand
et Associés**



ÉDITORIAL DU MAIRE

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

L'actualité charviulande est toujours riche et caractérise le dynamisme d'une ville à la campagne : fête de la musique, concours des maisons et balcons fleuris, festivités du 14 Juillet, animations et colonies estivales du centre de loisirs, courses cyclistes, salon des associations... Ce dynamisme, nous le devons aussi aux élus de la majorité municipale qui m'accompagnent avec abnégation et force dans ce mandat 2020-2026. C'est la raison pour laquelle j'ai confié six nouvelles délégations à six Conseillers municipaux particulièrement actifs et dévoués à la vie de la Commune : Alisson Jacquemin, déléguée à l'urbanisme et à la vie scolaire, Frédéric Boyer, délégué à la sécurité et aux Anciens combattants, Jean-Luc Zuliani, délégué aux sports collectifs, René Lasselin, délégué à l'animation, Pierre Danielides, délégué à l'urbanisme et notre regretté Yves Coquard qui vient de nous quitter après avoir été élu pendant 28 années au service de notre Commune. Il manquera énormément à tous les Charviulands. Je renouvelle au nom de la Municipalité, mes sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Renforcer l'implication de nos élus, c'est préparer l'avenir de notre commune. À l'occasion du dernier Conseil municipal qui s'est tenu le 30 mai dernier, de nombreux investissements ont été votés : participation de la ville aux travaux de fermeture de la brèche du canal Savoye sur la Bourbre, cession d'une licence IV pour le projet de "Hall 22" qui s'installe sur la zone de la Garenne, financements de travaux pour l'assainissement et pour la fourniture d'eau, acquisitions de parcelles en vue de la réalisation d'un funéraire au cimetière de Charvieu et de parcelles pour la création d'une voie dédiée aux modes de déplacement doux, route des Perves.

À Charvieu-Chavagneux, nous remercions aussi les personnalités qui ont marqué la vie de notre commune. C'est la raison pour laquelle nous avons rendu hommage à Madame Chantal Bruchon, directrice de l'école Francis Jammes, qui quitte ses fonctions en septembre 2022 pour profiter d'une retraite bien méritée après près de 30 années passées dans notre commune. Commune qu'elle n'a jamais voulu quitter par attachement à notre municipalité, au détriment peut-être de sa vie privée. En 30 ans, Chantal Bruchon a vu passer près de 7780 élèves à l'école Francis Jammes et a eu à cœur de tous les impliquer dans la vie de la Commune : cérémonies patriotiques, expositions, salon de la bande dessinée, rencontres intergénérationnelles à l'Arche. Qu'elle soit remerciée pour son action qui marque l'histoire et la mémoire de notre Commune.

Vous souhaitant un bel été et une bonne lecture, je vous prie de croire, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Gérard DÉZEMPTÉ

Maire de Charvieu-Chavagneux
Conseiller Départemental de l'Isère
Président de la Communauté
de communes Lyon Saint-Exupéry
en Dauphiné





FÊTE DE LA MUSIQUE AU LAC DE FRÉMINVILLE

Une réussite malgré les caprices de la météo !



La météo instable du week-end des 25 et 26 juin n'a pas découragé la Municipalité qui a maintenu les animations de la fête de la Musique au lac de Fréminville.

Tout au long de la journée, les groupes se sont succédé pour la plus grande joie des spectateurs et promeneurs venus se ressourcer en famille : spectacle des Pom-Pom Girls, concerts de La Banda Los Piardos et des groupes Old Sweet et San Fuego, danses folkloriques de l'association Rosita et bien sûr, la tant attendue représentation de l'École Municipale de

Musique dirigée avec brio par Michaël Paoli.

L'animation de la buvette a été remarquablement gérée par les Eyn's Girls Pom-Pom sous la houlette de l'infatigable Evelyne Amoros.

Une belle journée de danses et de chansons dans un cadre bucolique !

DÉPART À LA RETRAITE DE CHANTAL BRUCHON

La Municipalité lui rend hommage !



Le 9 juin dernier, le Maire Gérard Dézempte et la Municipalité ont souhaité une belle retraite à Chantal Bruchon, Directrice de l'école élémentaire Francis Jammes depuis 1993, en présence de Naira Grigorian, Adjointe à l'Éducation, d'Élus et d'enseignants...

Très attaché aux valeurs de l'enseignement, le Maire est revenu sur l'ensemble de la carrière de Chantal Bruchon, pleinement engagée dans sa mission de préparation des enfants sur le chemin du savoir, de la culture et de l'épanouissement.

Il a également rappelé que partir à la retraite c'est commencer une deuxième vie, avant de remettre, à Chantal Bruchon, une médaille à son nom, frappée du sceau de la ville, un bouquet de fleurs et un cadeau.

AMBIANCE DE FÊTE

Autour des mamans médaillées de la Famille Française

Le 1^{er} juin dernier, les mamans médaillées de la Famille Française ont été invitées avec leurs familles, par le CCAS, à participer à un après-midi festif avec comme point d'orgue, un spectacle de magie assuré par le célèbre Rino Baldi.

Nathalie Garsi, 1^{re} Adjointe aux affaires sociales et à la santé, représentant Gérard Dézempte et Katia Serrano Adjointe au Maire et Conseillère régionale, ont rappelé que depuis 1984, 92 mamans ont reçu la médaille de bronze pour avoir élevé quatre ou cinq enfants, 65 la médaille d'argent pour six ou sept enfants et 15 l'or pour huit enfants et davantage.



Chaque maman a reçu une rose avant le vin d'honneur et le tirage de la tombola a permis d'attribuer de jolis lots à chacune d'entre elles.



HALL 22

Bientôt un nouveau complexe multi-activités sur la zone de la Garenne



Le tout nouveau complexe sportif et multi-activités de 2 000 m² ouvrira ses portes à l'automne prochain !

Baptisé **Hall 22**, ce projet familial proposera un grand complexe sportif avec salles de sport (fitness, cross-training, cours collectifs...), une piscine (aqua-fitness, aqua-bike), des terrains de squash, un espace bien-être, une brasserie et des salles de séminaires à la location. Le bâtiment, pensé comme un véritable lieu de vie moderne et convivial, répondra aux normes environnementales en vigueur (matériaux bruts modernes, isolation par l'extérieur, panneaux



photovoltaïques pour couvrir une partie de sa consommation...) et privilégiera les partenariats locaux, les circuits courts valorisant les produits régionaux. Ce site s'implante dans une zone d'activités en plein développement qui représente un bassin d'emplois important pour la commune.

Rendez-vous à l'automne pour l'inauguration !



COMMÉMORATION

107^e anniversaire du génocide arménien à l'église apostolique de Saint-Nichan

Gérard Dézempte et les Élus du Conseil municipal, en compagnie des Maires de Pont-de-Chéruy, Franck Bron, de Chavanoz, Roger Davrieux, du Père Houssik Sargsyan, du Président de l'Église Saint-Nichan, Grégory Djeranian et du Président de la Maison de la Culture Arménienne, Guevorg Badalian, ont participé à la commémoration du génocide arménien.

À l'issue de la cérémonie des prières dirigée par le clergé de l'église Saint-Nichan, les autorités, accompagnées par les responsables de l'église et de la Maison de la Culture Arménienne ont déposé une gerbe au pied de la stèle du souvenir qui, pour l'occasion, était pavoisée des drapeaux de l'Arménie et de la France.

Le Président de l'église Saint-Nichan, Grégory Djeranian, a ensuite pris la parole pour rappeler le devoir des aînés d'entretenir la mémoire du génocide afin que celui-ci ne tombe jamais dans l'oubli.

Gérard Dézempte a rappelé la genèse des rapports fructueux qu'entretiennent la Municipalité et la Communauté arménienne à Charvieu-Chavagneux

depuis l'édification en 1987 de la stèle d'hommage aux victimes du génocide, jusqu'à la naissance du jumelage avec la ville d'Etchmiadzine en Arménie.

La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié, dans la salle de la Maison de la Culture Arménienne et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



NOUVELLES DÉLÉGATIONS

Six Conseillers municipaux délégués nommés

Le Maire Gérard Dézempte, après concertation avec ses Adjoints a pris la décision de confier six délégations à six membres du Conseil municipal qui s'impliquent particulièrement dans la vie de la commune. Ces Conseillers délégués agissent en renfort des Adjoints au Maire dans le cadre de leur délégation.

1• René Lasselin, 63 ans - retraité, nommé Conseiller municipal délégué à l'animation.

2• Alisson Jacquemin, 33 ans - chargée de clientèle, nommée Conseillère déléguée à l'urbanisme et à la vie scolaire.

3• Frédéric Boyer, 52 ans - technicien de maintenance, nommé Conseiller délégué à la sécurité et aux Anciens combattants.

4• Pierre Danielides, 63 ans - retraité, nommé Conseiller délégué à l'urbanisme.

5• Jean-Luc Zuliani, 62 ans - retraité EDF, nommé Conseiller délégué aux sports collectifs.

6• Yves Coquard, retraité, nommé Conseiller délégué aux listes électorales, décédé. †



1•



2•



3•



4•



5•



6•



YVES COQUARD CONSEILLER DÉLÉGUÉ nous a quittés

Le Maire et Conseiller départemental de l'Isère, Gérard Dézempte et le Conseil Municipal ont le regret de vous faire part du décès de leur collègue élu, monsieur Yves Coquard.

Conseiller municipal depuis 1995, Yves Coquard était une personnalité charvieulande reconnue et dévouée au service de la commune.

Pendant ses 28 années de mandat, il s'est investi sans relâche au sein de différentes commissions municipales dans lesquelles il a siégé : - sports - vie scolaire et éducation - vie quotidienne et sécurité -

environnement et a participé à l'organisation de nombreuses manifestations communales.

À cela, se sont ajoutées ses responsabilités au sein de la vie associative charvieulande puisqu'il a été Président de l'Amicale du Piarday de 1995 à 2016.

Pour le remercier de son engagement tant municipal qu'associatif, Yves avait reçu la médaille régionale, départementale et communale décernée à l'occasion de la cérémonie des vœux 2018.

Le Maire et le Conseil municipal réitèrent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.





DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Rendez-vous à l'Espace Charles de Gaulle pour les 6-13 ans et à l'école maternelle Paul Verlaine pour les 4-5 ans

8

Ouvert aux enfants âgés de 4 à 13 ans, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) aussi appelé centre de loisirs, accueille plus de 100 enfants par jour selon les périodes de l'année. Activités ludiques, sportives ou manuelles, sorties, temps d'échanges... tout un panel d'animations leur est proposé en fonction de leur âge par des animateurs diplômés, placés sous la responsabilité de Cyril Legros.



Fort de son succès, le centre de loisirs connaît d'année en année une hausse régulière de sa fréquentation. Pour en améliorer les conditions d'accueil, la Municipalité a donc décidé de transférer la structure dans les locaux plus fonctionnels de **l'Espace Charles de Gaulle situé 52, rue de la République.**

Depuis le 11 juillet, le centre de loisirs s'est ainsi installé dans l'ancienne MJC. Un lieu entièrement rénové et ouvert sur un parc arboré où animateurs et enfants ont maintenant à leur disposition des salles spacieuses, lumineuses, modernes, adaptées et desservies par de larges couloirs.

Les "moyens", "grands" et "pré-ados" partagent les activités proposées dans ce lieu bien agencé et les "petits" peuvent y être accueillis en mode "garderie" de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.

NOUVEAU :

Dans la journée, les petits bénéficient des équipements de l'école maternelle Paul Verlaine et profitent d'un cadre plus calme. La sécurité est garantie puisqu'ils peuvent désormais se rendre plus facilement au restaurant scolaire.



CENTRE DE LOISIRS DE LA TOUSSAINT

Pensez à inscrire vos enfants pour qu'ils passent des vacances d'automne bien occupées et distrayantes.

EHPAD RÉSIDENCE “L'ARCHE”

Concert de l'École Municipale de Musique



Vendredi 20 mai, six élèves et deux professeurs de l'École municipale de musique ont préparé un programme à destination des résidents de l'EHPAD “L'Arche”.

Les ateliers musicaux dirigés par Hélène Trichon, qui intervient également le vendredi pour animer musicalement l'après-midi des résidents et Muriel Frechet, ont proposé des œuvres du répertoire



instrumental du milieu du 20^e siècle et des chansons d'Édith Piaf et de Michel Delpech.

Un très beau moment de communion entre les générations pour le plus grand bonheur des seniors résidents.

L'École de Musique pérenniser ses actions auprès des aînés avec un concert en décembre 2022 et en mai 2023.

MUSIQUE EN DÉCOUVERTE

Les Écoles de Musique de Charvieu-Chavagneux, Pont-de-Chéruy et Chavanoz collaborent

Mercredi 18 mai au “Petit théâtre” de Chavanoz, s'est déroulée la restitution d'un projet mis en place à l'échelle de la Communauté de Communes avec les écoles de Musique de Charvieu-Chavagneux, Pont-de-Chéruy et Chavanoz, en partenariat avec les centres de loisirs de ces communes.



Depuis quelques mois, sous l'impulsion d'une volonté commune entre élus et responsables de trois structures, les trois Écoles de Musique œuvrent à la création d'un réseau d'établissements d'enseignement artistique sur le territoire de la LYSED. Ainsi, grâce au rayonnement de ces actions communes, la culture et plus particulièrement l'apprentissage musical ont une portée plus importante par la réalisation de projets à dimension collective.

Les trois structures ont choisi de mettre en place une action auprès d'un public d'enfants non musiciens et de travailler en collaboration avec d'autres services de nos communes. C'est tout naturellement que les enseignants se sont tournés vers les publics des centres de loisirs en proposant dans un premier temps des séances hebdomadaires de découverte et de sensibilisation à la musique. Les enfants

les plus motivés sont venus chaque semaine et ont participé à des ateliers d'apprentissage musical. Ils ont manipulé des instruments, chanté et acquis oralement des notions et des savoirs musicaux essentiels.

Afin de tisser un maillage culturel fort et un croisement des publics, certains enfants inscrits dans l'école ont également participé à un concert.

Félicitations aux enfants des centres de loisirs et aux musiciens de notre École Municipale de Musique pour leur application et implication dans ce beau projet novateur.





VILLE PROPRE AU LAC DE FRÉMINVILLE !

Succès de l'opération

Samedi 21 mai dans la matinée, à l'initiative de la Municipalité et en partenariat avec la Société Communale de Pêche, les Géocacheurs du Nord-Isère et des écoles de la commune, plus de 300 bénévoles se sont retrouvés au Lac de Fréminville pour nettoyer ses abords et le parcours de santé du Piarday.

2
TONNES
de déchets ramassés



60
ENFANTS
mobilisés et récompensés

avaient sensibilisé les enfants par un atelier pratique sur le tri et le recyclage des déchets.

Sur l'ensemble de la matinée, ce sont près de **2 tonnes de déchets** qui ont été ramassés et **60 enfants** qui ont été récompensés par un diplôme et des "goodies" pour leur mobilisation en faveur d'un environnement plus propre. Un beau succès pour cette opération de sensibilisation au respect de l'environnement dont l'objectif premier est d'améliorer la propreté des espaces ouverts au public et de prévenir les actes d'incivilité. La Municipalité remercie également la COVED, entreprise en charge de la gestion des déchets et du recyclage sur le territoire de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné pour la fourniture des "goodies".

Après l'effort, le réconfort !

Les bénévoles se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Plus tôt dans la semaine, Katia Serrano, Adjointe en charge de l'animation, loisirs et culture et Annick Gallego, Adjointe en charge de l'environnement



FRANC SUCCÈS POUR LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES de Charvieu-Chavagneux !

La soirée des bénévoles fait son grand retour après deux années d'absence (2020 et 2021) pour cause d'épidémie de Covid.



C'est l'occasion de remercier tous les Charvieulands qui donnent un peu de leur temps pour la vie communale et associative : participation à l'organisation des différents scrutins électoraux, animation du marché de Noël, de la Saint Boyon, conditionnement de la collecte de dons pour les réfugiés ukrainiens, loto du Téléthon, etc.

Cette soirée était organisée par la Municipalité de Charvieu-Chavagneux et l'Adjointe au Maire et Conseillère régionale Katia Serrano. Près de 300 convives se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur autour d'un cocktail dinatoire suivi d'un spectacle de magie et de cirque du célèbre Rino Baldi !

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS Où est passé l'État ?



Depuis bientôt trois mois, Charvieu-Chavagneux accueille 11 réfugiés ukrainiens.

Après avoir profité de l'hospitalité extraordinaire de trois familles charvieulandes, une solution de relogement de ces réfugiés a été trouvée à Chavanoz, grâce à la mise à disposition d'un appartement par un particulier pour une durée de trois mois.

Ces solutions d'hébergement ne sont pas pérennes et le conflit militaire ne permettant pas d'envisager un retour à moyen terme, les alternatives doivent être trouvées. La Municipalité a également offert une place au centre de loisirs durant les vacances d'été à trois enfants de ces familles ukrainiennes.

Pendant ce temps, l'État est aux abonnés absents !

Une seule visioconférence a été organisée avec

madame la Sous-préfète de la Tour du Pin sur le thème de l'intégration économique des réfugiés.

Rien sur le logement et rien sur l'apprentissage du français !

Monsieur le Maire a écrit au Préfet de l'Isère afin de lui demander qu'il mette en œuvre un véritable parcours de logement pour ceux qui ont vocation à demeurer plusieurs mois sur notre territoire.

Notons que le comportement des familles ukrainiennes accueillies à Charvieu-Chavagneux est exemplaire et leur intégration dans la vie économique du bassin du Nord Isère, remarquable.

FLÉAUX DE L'ÉTÉ

Comment s'en prémunir ?



Avec la période estivale et la persistance des fortes chaleurs, il convient de rester vigilant face à certains fléaux d'été, d'avoir les bons réflexes et d'adopter les bons gestes pour s'en prémunir et en limiter les désagréments.



Moustiques tigres

Particulièrement nuisible, ce moustique de 2 à 5mm au corps tigré, pique davantage le jour que la nuit et ne se déplace pas au-delà d'un rayon de 150m. L'unique moyen d'éviter sa prolifération est d'empêcher que les femelles disposent d'un coin d'eau ou d'un tas d'herbe ou de branchages humides pour y pondre leurs œufs. 6 étapes pour s'en débarrasser :

1• **VIDER** les coupelles* sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux domestiques ou oiseaux, l'eau stagnante sur et sous les bâches... Vérifier au moins une fois par semaine.

* Astuce pour les coupelles : remplissez-les à ras bord de graviers ou de petits cailloux.

2• **COUVRIR** de façon hermétique avec un couvercle ou un tissu fin les bidons et les réservoirs d'eau de pluie.

3• **RANGER** à l'abri de la pluie ou retourner tous les récipients, les outils, le mobilier de jardinage ou les pneumatiques pouvant contenir ou accumuler de l'eau.

4• **CURER** régulièrement les rigoles, les gouttières, les chéneaux et les bondes d'évacuation extérieures pour éviter la stagnation d'eau.

5• **JETER** tous les objets "abandonnés" pouvant retenir l'eau et devenir des lieux de ponte comme les pots de fleurs vides, les boîtes de conserves, les jeux d'enfants...

6• **ENTREtenir** régulièrement les piscines, les bassins, les bornes d'arrosages en veillant au bon fonctionnement des systèmes de filtration et d'épuration.

+ D'INFOS

www.eid-rhonealpes.com/missions-de-l-eid-rhone-alpes-pour-la-demoustication



Chenilles processionnaires

Un décret du 27 avril 2022 a déclaré les chenilles processionnaires du pin et du chêne nuisibles à la santé humaine.

Très urticantes et source d'allergie, elles se reconnaissent grâce à leur teinte brun foncé, quelques

taches rougeâtres sur la partie supérieure des flancs, un ventre jaune, une tête noire et un corps velu. Pour construire un nouveau nid, cette espèce descend des arbres et se déplace au sol par centaines en longue procession pouvant gravement blesser nos animaux de compagnie en cas de contact avec la langue ou les yeux.

Il existe deux sortes différentes de chenilles processionnaires :

- La chenille du pin.
- La chenille du chêne.

Avec le réchauffement climatique, ces chenilles remontent progressivement vers le nord et à raison d'un déplacement de quatre kilomètres par an. Ces espèces sont désormais présentes dans au moins 84 des 96 départements français.

Pour s'en débarrasser, l'idéal est de poser des pièges sur la couronne des arbres contaminés pour les capturer au moment de leur migration au sol ou de brûler les cocons après les avoir récupérés sur les arbres sans oublier de se protéger les mains et les yeux.

Ambroisie

L'ambroisie est une plante qui grandit en buisson d'un mètre de haute environ, fleurit en août et en septembre et dont le pollen est hautement allergisant pour l'Homme.

La seule manière de lutter contre cette plante nocive est tout simplement de l'arracher dans les espaces privés et de signaler sa présence sur signalement-ambroisie.atlsante.fr.



BON À SAVOIR

- Ne pas arracher les plants sans précautions préalables : **portez des gants et un masque pour ne pas inhaler le pollen.**
- Ne pas déplacer les plants prélevés pour éviter de disséminer involontairement les graines.



Canicule estivale

Depuis le mois de juin les fortes chaleurs et la canicule sont de retour. Il convient donc d'adopter certains réflexes pour s'en protéger et préserver sa santé ou celle de nos aînés.

Les bons gestes pour se protéger de la chaleur :

- **Boire régulièrement** de l'eau tout au long de la journée sans attendre d'avoir soif en évitant les boissons glacées et alcoolisées.
- **Humidifier son corps**, se doucher régulièrement et utiliser un ventilateur.
- **Se protéger du soleil** et de la chaleur en évitant de sortir aux heures les plus chaudes, surtout les personnes âgées et les enfants.
- **Croiser ses volets**, baisser ses stores pour conserver la fraîcheur et ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais.
- **Passer si possible plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (grandes surfaces, pièces climatisées, galeries commerciales...)
- **Donner régulièrement des nouvelles** à ses proches et en prendre de ses voisins.



VOILÀ L'ÉTÉ !

QUE FAIRE À CHARVIEU-CHAVAGNEUX ET AUX ALENTOURS

Les vacances estivales sont souvent un moment privilégié pour se reposer, se détendre, découvrir les richesses de la région et passer du bon temps en famille ou entre amis. Pour cela, la commune de Charvieu-Chavagneux et ses alentours ne manquent pas de ressources. Vous trouverez dans ce dossier quelques idées pour passer un bel été.

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

des 13 et 14 juillet 2022

Mercredi 13 juillet

Stade Just Fontaine

20H30 > Début du bal public avec animation musicale.

Buvette assurée par l'association EVYN'S GIRLS POM-POMS

22H > Spectacle des POM-POMS

22H45 > Feu d'artifice

24 H > Fin des Festivités (IMPÉRATIF)

Jeudi 14 juillet

Lac de Frémenville

Matin

9 h > Épreuve cycliste

Course ouverte aux 3^e catégories - Junior - Pass open en présence de l'équipe de Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme

14 h 30 à 18 h > 57^e Grand Prix de la Municipalité

Course ouverte aux 1^{re} et 2^e catégories avec la participation de l'équipe de Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme.

11h45 > Cérémonie au Monument aux Morts

Dépôt de gerbe par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les Sapeurs-Pompiers, les Anciens Combattants.

12 h > Repas sous chapiteau

FIN DE SERVICE À 14 H 30

Repas servi par les associations Société communale de pêche, Rosita, le SOPCC Basket, le Football club de Charvieu-Chavagneux, Beauté et talents...

Après-midi - Soirée

À partir de 19 h > Barbecue

22 h 45 > Feu d'artifice : La nuit du Lac

20 h > Animation musicale

24 h Fin des festivités (IMPÉRATIF)

QUIÉTUDE AU LAC DE FRÉMINVILLE

Découverte d'une biodiversité étonnante

Le site du lac de Fréminville est un lieu idéal pour passer une journée d'été ou un court moment, en famille ou entre amis.



Les 11 hectares du parc sont aménagés, entretenus et protégés pour que la biodiversité animale et florale s'épanouisse librement.

Les arbres centenaires feront votre admiration et un ponton qui avance sur le lac vous permettra d'admirer les nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons qui vivent sur place.

16

PARCOURS DE SANTÉ BERNARD DENIS

La nature pour terrain de jeu

Sur ce joli parcours de deux kilomètres ombragés, vous pourrez déambuler au frais et les plus sportifs s'essayer aux agrès (tout âge et tout niveau) aménagés le long du parcours pour inciter à l'activité physique.

Des tables et des bancs vous permettront aussi d'y pique-niquer, de partager un goûter ou simplement de vous reposer au calme des sous-bois et au frais d'une nature luxuriante.



POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT du lac et du parcours de santé

garantir la tranquillité et la sécurité des promeneurs et afin qu'il soit toujours plaisant de se promener dans ces lieux, **la Mairie rappelle qu'il est interdit d'y circuler en deux roues motorisées, d'allumer**

des feux, des barbecues ou des braseros et de jeter papiers ou déchets.





Les écuries du Petit Prince **CENTRE ÉQUESTRE CHARVIEULAND**

Tout l'été, le directeur et les moniteurs diplômés accueillent les cavaliers débutants ou confirmés pour des cours d'équitation classiques avec saut d'obstacles et dressage, des stages de tous niveaux ou des promenades à poney Shetland sur les jolis sentiers ombragés du bois des Franchises.

+ D'INFOS

Tél. : 06 12 93 22 73

Route des Perves à Charvieu-Chavagneux.

LES GROTTES DE LA BALME

Une sortie atypique



Situées à une vingtaine de kilomètres de Charvieu-Chavagneux, les Grottes de la Balme vous offrent la découverte d'un site naturel rare et exceptionnel : une cavité calcaire de 5 300m où un écosystème fragile et remarquable a trouvé refuge.

En parcourant la galerie de labyrinthes naturels, de lacs souterrains, d'amphithéâtres et de bassins, vous croiserez, entre autres occupants, une vingtaine d'espèces de chauves-souris qui prospèrent saisons après saisons. Vous pourrez ensuite déambuler sur les hauteurs des grottes à la découverte de l'espace naturel sensible des "Coteaux de Saint Roch" composé de forêts et pelouses d'une grande richesse florale.

Du 2 juillet au 4 septembre 2022, ouverture du site de 10h30 à 18h30 (dernière entrée 17h30).

+ D'INFOS

Commune La Balme-les-Grottes

Tél. : 04 74 96 95 00

www.grotteslabalme.com/organisation/les-horaires-calendrier/



LA VALLÉE BLEUE DE MONTALIEU-VERCIEU

Baignade et loisirs pour toute la famille

Sur le site de la Vallée Bleue à Montalieu-Vercieu, à 30 minutes en voiture de Charvieu-Chavagneux, vous pourrez farnienter ou pratiquer de multiples activités estivales sur les berges du Rhône dans un cadre de détente remarquable.



À la Vallée Bleue les possibilités de passer une superbe journée en famille ou entre amis sont multiples : un plan d'eau sur le Haut Rhône en accès libre et gratuit pour vous détendre au bord de l'eau ou participer à des animations nautiques, planche à voile, "pédal'eau", bateau avec et sans permis... Un Aquaparc avec piscine chauffée et toboggan. Un minigolf, un train touristique à vapeur, des jeux gonflables pour s'amuser...

+ D'INFOS

Tél. : 04 74 88 49 23

Email : accueil@valleebleue.org

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE LARINA

Voyage au cœur de la préhistoire

Le site archéologique de Larina situé à Hières-sur-Amby, à 15 km environ de Charvieu-Chavagneux, présente les vestiges restaurés d'un vaste domaine rural de la fin de l'Antiquité. Vous découvrirez la vie de nos ancêtres mérovingiens en visitant les bâtiments d'exploitations, les habitats, la chapelle et les nécropoles à l'occasion d'un parcours d'interprétation de 15 années de fouilles archéologiques passionnantes.

Le site est ouvert toute l'année du lever au coucher du soleil et la visite est gratuite.

+ D'INFOS

Tél. : 04 74 95 19 10

Email contact@musee-larina-hiere.fr

Site : www.musee-larina-hieres.fr



40 BOUGIES POUR ROSITA

Le folklore portugais à l'honneur

Le 7 mai au gymnase David Douillet, il y avait de la joie, des couleurs, des chants et du folklore à l'occasion du 40^e anniversaire de l'association culturelle Rosita !

Les groupes "Rio Lima" de Caluire, "Grupo de bombos" et "Casa da barca" de Vaulx-en-Velin avaient répondu à l'invitation du Président de Rosita, Serge Cordeiro, pour célébrer dans la convivialité un rendez-vous qui fait honneur aux traditions et aux racines portugaises. Vêtus de leurs plus beaux costumes, les groupes ont présenté, au son des tambourins, guitares, banjos et accordéons, un spectacle haut en couleurs. Seul bémol, l'absence unanimement regrettée, pour raisons de santé, de monsieur Antonio Raposo, Président d'honneur et fondateur de l'association Rosita.

Après les hymnes nationaux, la coupe des rubans et la remise des cadeaux, Serge Cordeiro a vivement remercié la Municipalité "sans laquelle on ne pourrait rien faire". Ce à quoi Gérard Dézempte, Maire et Conseiller départemental de l'Isère a répondu :



"C'est à nous de vous remercier, vous êtes une communauté remarquable. Vous nous aimez, nous vous aimons !"

La troupe Duo Musica a ensuite animé la soirée en accompagnant la chanteuse portugaise Rebeca qui a repris des morceaux traditionnels de son pays ainsi que quelques variétés françaises.

Petite indiscretion du gala : les contacts, interrompus en raison de la crise sanitaire, ont repris avec la ville de Nazaré au Portugal dans l'optique de voir naître un nouveau jumelage. Une bonne nouvelle !



CORENTIN LEQUET ET GUILLAUME BAGOU

Récompensés par la Municipalité

À la veille de la 31^e édition de l'Alpes Isère Tour, c'est en compagnie du Maire d'Anthon, Cédric Camp, de Katia Serrano, Adjointe et Conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes, de Jonathan Bel, Adjoint aux sports et de tous les élus présents que la Municipalité a mis à l'honneur deux espoirs du cyclisme Charvieland qui font la fierté du club Charviu Chavagneux Isère Cyclisme présidé par Joris Moutte : Guillaume Bagou et Corentin Lequet.

Duo inséparable et compétiteurs acharnés, Corentin et Guillaume ont été Champions Auvergne Rhône-Alpes du Contre-la-montre par équipe avec l'équipe de Charviu-Chavagneux l'année dernière et Vice-champion Auvergne Rhône-Alpes. Cette saison, Corentin Lequet



termine 4^e des championats du Monde de cyclo-cross. Actuellement, Guillaume est 6^e au classement général et Corentin 10^e. La ville de Charviu-Chavagneux est fière de leurs performances et de leurs parcours respectifs ! C'est la raison pour laquelle, au nom de la Municipalité, le Maire les a dignement récompensés et leur a remis la médaille de la ville.



ALPES ISÈRE TOUR

Une course mouvementée

Mercredi 25 mai, le départ et l'arrivée de la 31^e édition de l'Alpes Isère Tour ont été une nouvelle fois organisés à Charviu-Chavagneux.

Installé au gymnase David Douillet puis aux abords de l'hôtel de ville, le village du Tour a été l'occasion pour tous les bénévoles, les coureurs, les partenaires et les élus du territoire, de communier dans une ambiance chaleureuse autour de la passion du cyclisme.

Au total, ce sont 126 coureurs répartis en 12 équipes, dont le club du Charviu-Chavagneux Isère Cyclisme, qui se sont positionnés sur la ligne de départ. Parmi elles, deux équipes étaient composées de coureurs professionnels B&B Hotels avec Pierre Rolland notamment. Les autres avaient emmené leur équipe de réserve. Le départ a été donné à 14h par l'Adjointe



au maire et Conseillère régionale Katia Serrano en compagnie du Maire et de Michel Baup, organisateur de l'Alpes Isère Tour.

Une lourde chute, survenue dans la descente de Saint-Chef, a contraint les organisateurs à neutraliser la course le temps d'évacuer les blessés vers l'hôpital de Bourgoin et entraîné malheureusement l'abandon de six coureurs. À 17h, le "sprint" final a vu la victoire du coureur allemand Henri Uhlig de l'équipe Alpecin-Felix. Une belle journée sportive qui témoigne du partenariat fructueux entre la Commune et le COTNI (Comité Organisation Tour Nord Isère) de l'Alpes Isère Tour.

LA POSTE

Horaires d'été



En raison de prévisions d'activités, le Bureau de Poste de Charvieu-Chavagneux sera ouvert comme suit du 04/07 au 27/08 :

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h

Le vendredi de 10 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h

Le samedi de 8 h 30 à 12 h

De plus, La Poste a élargi son service courrier-colis aux Charvieuulands avec l'ouverture d'un point relais-poste/commerçant situé au **Supermarché Coccinelle 10 rue des Allobroges** : les opérations d'achats de

timbres, emballages, envois et retraits de lettres et colis sont donc possibles du lundi au samedi de 9h à 19h auprès du commerçant.

Le distributeur automatique de billets situé au Bureau de Poste est toujours à la disposition des clients de la Banque Postale et des autres banques.

Les services de La Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr ; www.labanquepostale.fr

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 12 et 19 juin 2022



Commune de Charvieu-Chavagneux / 6^e circonscription - Résultats au second tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Alexis JOLLY	RN	1353	20,74	59,84
Mme Cendra MOTIN	ENS	908	13,92	40,16

Rappel des résultats au 1^{er} tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Alexis JOLLY	RN	890	13,65	36,03
Mme Nicole FINAS-FILLON	NUP	564	8,65	22,83
Mme Cendra MOTIN	ENS	467	7,16	18,91
Mme Annick MERLE	LR	259	3,97	10,49
Mme Amélie JULLIEN	REC	186	2,85	7,53
Mme Denise GOMEZ	DXG	38	0,58	1,54
Mme Sylvie HOLTZ	DSV	33	0,51	1,34
M. Elyas MAURAD	DVG	33	0,51	1,34

Alexis Jolly devient le nouveau député de la 6^e circonscription de l'Isère

Réaction de Gérard Dézempte :

“Sur la 6^e circonscription, la démocratie a permis de désigner Alexis Jolly comme député. Je tiens d'abord à le féliciter et à lui souhaiter pleine réussite

dans l'exercice de ses fonctions tant à l'Assemblée nationale qu'au niveau de notre territoire du Nord Isère qui en a bien besoin.

Je sais qu'il respectera tous les élus du territoire quelle que soit leur sensibilité politique. Je me tiens naturellement à sa disposition pour l'aider dans ses différentes missions.”

Groupe Progresser toujours pour Charvieu-Chavagneux

Gérard Dézempte

Les méthodes de goujat de Mamadou Dissa !

Mamadou Dissa, était absent à la cérémonie d'hommage aux Combattants Morts en Indochine le mercredi 8 juin à 18h30. Pourtant la cérémonie avait été largement annoncée (journal, site internet et page Facebook de la Commune). D'ailleurs, il le savait bien puisqu'après 19h, il est venu profiter du vin d'honneur offert aux Anciens combattants et aux personnes venues se recueillir. Certains furent choqués par cette attitude irrespectueuse de notre Histoire qui démontre impolitesse et mauvaise éducation. Celui qui réclame en permanence le respect au Conseil municipal, est incapable de respecter la mémoire de ceux qui sont morts pour la France. Pour être respecté, il faut d'abord être respectable.

Groupe Affaires sociales, animation, sport et santé

Nathalie Garsi

Non au burkini dans les piscines du Nord-Isère !

Le Maire de Grenoble, Éric Piolle a fait adopter par son Conseil municipal en mai dernier, la délibération de la honte: l'autorisation du port du burkini dans les piscines de sa ville. Notre groupe remercie Monsieur le Maire qui a immédiatement réagi et fait adopter un vœu demandant à la Communauté de Communes de la LYSED, en charge de la gestion de la piscine intercommunale de Charvieu-Chavagneux, d'interdire expressément le port du burkini et de ne laisser aucune porte entrouverte face aux assauts de l'islam politique. Notre mode de vie et la défense de l'égalité entre les hommes et les femmes ne seront jamais négociables !

Groupe sécurité, travaux et urbanisme

Frédéric Cervera

Mamadou Dissa connaît-il le fonctionnement budgétaire d'une commune ?

Une fois de plus, Mamadou Dissa raconte n'importe quoi pour tenter de désinformer les Charvieulands. Au dernier Conseil municipal, il a tenté en vain de faire croire que la Commune est endettée alors que ses finances sont parfaitement saines. Non, l'acquisition de l'EHPAD n'a pas été réalisée par la ville mais bien par le CCAS qui est une structure juridiquement et comptablement autonome. Même chose concernant les travaux sur le système d'assainissement qui seront financés sur un budget annexe en vue de son transfert à la Communauté de Communes, ce qui interdit le financement par la Commune et nécessite l'octroi d'un prêt qui ne grève pas ses finances.

Groupe Charvieu-Chavagneux l'avenir autrement

Mamadou Dissa

Qui a dit: la Ville a zéro dette ?

En vérité : plus d'1 million d'euros d'emprunt pour acheter l'EPHAD ; plus d'1,5 million pour mettre les canalisations aux normes, à l'abandon depuis 30 ans avec le même maire élu depuis 39 ans. Le 30 mai 2022, le maire décide à nouveau d'augmenter les taxes sur l'eau et l'assainissement. Le même jour, il licencie la Directrice Générale des Services. Trois licenciements de DGS en moins de 2 ans ! Qu'est-ce que ces cadres hautement qualifiés ont trouvé d'illégal et d'anormal dans le système DEZEMPTÉ-SERRANO pour être écartés sitôt arrivés ? STOP AUX MENSONGES !

DÉCHÈTERIES DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX ET VILLETTE D'ANTHON

À votre service



Jusqu'au 31 octobre selon les horaires d'été suivantes, vous avez accès aux deux déchèteries du territoire de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné :

Charvieu-Chavagneux :

Route de Vienne, lieu-dit "Le Plan"

- Lundi et mercredi : 10 h-12 h et 14 h-18 h
- Mardi et jeudi : 14 h-18 h
- Vendredi et samedi : 10 h-12 h et 14 h-19 h

Villette d'Anthon : 2, impasse des Perles (anciennement Rue des Diamants)

- Lundi et mercredi : 10 h-12 h et 14 h-18 h
- Mardi et jeudi : 14 h-18 h
- Vendredi et samedi : 10 h-12 h et 14 h-19 h

Pendant les heures d'ouverture, un agent d'accueil est présent sur les sites afin de vous conseiller pour le tri de vos déchets au bon emplacement.

En faisant usage des déchèteries, vous facilitez le traitement et améliorez le recyclage des objets et produits usagés.

Des gestes simples qui préservent notre environnement !

À NOTER :

- Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
- La déchèterie de Villette d'Anthon accueille également une "Donnerie". Vous pouvez y déposer des objets encore en bon état de fonctionnement.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez serein !

Pour partir en vacances en toute sérénité, bénéficiez de l'Opération Tranquillité vacances (OTV).

Si vous êtes absent pour quelques jours ou plusieurs semaines, après inscription sur la liste des bénéficiaires d'OTV, vous pourrez remettre les clefs des portails d'accès de votre propriété à la Police Municipale qui effectuera pendant votre absence des rondes régulières aux abords de votre domicile (maisons et appartements) et à des heures différentes pour dissuader d'éventuels cambrioleurs.

Pour bénéficier de ce service gratuit, rien de plus simple !

Il suffit de remplir un formulaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville, de décliner son identité et d'indiquer sa période d'absence et les personnes à prévenir en cas de problème.



À NOTER :

Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site Internet de Charvieu-Chavagneux : www.charvieu-chavagneux.fr (onglet Police Municipale) et le retourner à l'adresse suivante : OTV@charvieu-chavagneux.fr

Hôtel de Ville : 4, avenue Alexandre Grammont

Tél. : 04 72 46 19 80

Horaires d'ouvertures des bureaux :

- Lundi au vendredi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h (sauf vendredi 17 h).

PROGRAMME ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



JUILLET

MERCREDI 20 JUILLET

Atelier créatif
– 10h30

AOÛT

DU 1^{er} AU 21 AOÛT INCLUS

Fermeture de la bibliothèque



SEPTEMBRE

LES DINOSAURES EXPOSITION

DU 29/08 AU 15/09

Mercredi 7 : 10h30 Sarah conte
Dino et les autres

Mercredi 14 – 14h “Pourquoi
les dinosaures ont disparu”
Animation audiovisuelle
interactive “La biodiversité”
à partir de 7 ans

Mercredi 21– 14h Rencontre
avec Monsieur Romain Amiot
“Le monde des dinosaures”

OCTOBRE

L'AUTOMNE

Mercredi 5 – 10h Atelier créatif :
On décore la bibliothèque aux
couleurs de l'automne

Pensez à réserver

SALON DES ASSOCIATIONS

26 ASSOCIATIONS PRÉSENTES
DÉMONSTRATIONS SPORTIVES
TOMBOLA GRATUITE

**SAMEDI 3
SEPTEMBRE**

**Espace David
DOUILLET
14h – 18h**



Chaque association participe en
donnant un lot, des tirages au sort
seront faits toute l'après-midi.

Lots : tee-shirts, casquettes, raquettes
de ping-pong, paniers garnis, ensemble
de sports, ballons...